



## Communiqué de presse suite à l'annonce par le Ministère des Droits des Femmes du 4<sup>e</sup> plan interministériel de prévention et de lutte **contre les violences faites aux femmes 2014-2016**

L'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir salue le 4<sup>e</sup> plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes pour 2014-2016.

L'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir dénonce particulièrement les maltraitances et violences auxquelles, en raison d'une plus grande vulnérabilité, les femmes handicapées sont si souvent confrontées. En effet, si 36% de femmes valides subissent des violences dans leur vie, ce sont 80% des femmes handicapées qui vivent des violences, conjugales, familiales ou institutionnelles, pour la plupart. Mais ces violences vécues par les femmes handicapées sont le plus souvent ignorées et oubliées dans les politiques et enquêtes contre les violences.

Elle constate donc avec plaisir que pour la première fois, les violences contre les femmes handicapées sont mentionnées dans un plan pluriannuel. « *La MIPROF veillera également à ce que l'ensemble des violences faites aux femmes puisse être abordé dans le cadre des formations, y compris les violences faites aux femmes handicapées* ». Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir demande donc à être partie prenante pour organiser ces formations aux professionnel-le-s et intervenir dans les journées et stages de formation.

Mais Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir regrette que la lutte contre les violences vécues par les femmes handicapées ne soit pas plus visible de façon transversale et que les femmes handicapées restent de grandes oubliées. Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir a fait de nombreuses propositions pour ce plan et regrette qu'elles ne soient pas incluses dans ce plan : information des femmes en situation de handicap sur leurs droits, accessibilité aux femmes handicapées du numéro d'urgence, des locaux pour recevoir leurs plaintes, des centres d'accueil et d'hébergement d'urgence, des tribunaux, développement d'enquêtes et statistiques sur les violences envers les femmes handicapées, accompagnement des femmes qui vivent des violences pour leur plainte et leur parcours de reconstruction.

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir est forte d'une expérience qu'elle désire apporter à la réussite de ce plan et souhaite participer activement aux enquêtes, études, sensibilisation, formation et actions entreprises, afin que la lutte contre les violences à l'encontre des femmes handicapées soit un des axes de la mise en application du plan. Ceci conformément à la demande faite à l'Assemblée générale de l'ONU en octobre 2012 par la Rapporteuse spéciale sur les violences contre les femmes, Ms Rashida Manjoo, soulignant la nécessité d'agir pour lutter contre les violences faites aux femmes handicapées.

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir doit être une des associations recevant des financements afin de mettre en place une structure d'accueil téléphonique et un accompagnement sur place, des groupes de parole, veiller à ce que dans chaque lieu d'hébergement il y ait des places accessibles pour les femmes handicapées et assurer des formations.

### **FDF (Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir)**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : 16, rue Emile Duclaux – 75015 PARIS

Tél.: 06 18 20 34 66 courriel : [maudypiot@free.fr](mailto:maudypiot@free.fr)

SIRET 450 195 615 00015 – APE 810C

<http://www.femmespourledire.asso.fr>